

Le Président de l'association et Président
OPLGO, Jean-Michel Yvard

Le Conseil d'administration de l'association
DES PRODUCTEURS LACTALIS MAYENNE-SARTHE

**Ont le plaisir de vous convier à
l'Assemblée générale extraordinaire
suivie de l'Assemblée Générale ordinaire
de l'APLMS,**

**Et vous invitent au repas ainsi qu'à la
conférence de Olivier Mevel qui
suivront.**

Le contexte laitier bouge ; pour être réactive,
OPLGO doit évoluer. C'est pourquoi, lors de
l'assemblée générale, une modification des
statuts de notre association (une des
composantes d'OPLGO) vous sera exposée ainsi
qu'un changement de nom.

L'APLMS deviendra OPLGO Pays de la Loire.

ORDRE DU JOUR de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Vote des résolutions
 - ✓ Changement de nom de l'association
 - ✓ Modification des statuts(disponible sur www.oplgo.fr)

ORDRE DU JOUR de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral, rapport d'activité,
rapport financier
- Cotisation association au titre de
l'exercice 2017.
- Elections au CA de l'association

Conjoncture laitière et
Echange avec les participants
Serge Moly, représentant Lactalis

REPAS

INTERVENTION DE OLIVIER MEVEL
*Filière laitière : Quelle place pour
le producteur demain ?*



Vous aviez pu apprécier Olivier Mével,
économiste, Maître de Conférences en
Sciences de Gestion et Consultant en
stratégie des entreprises agro-alimentaires,
à la 1^{ère} journée des adhérents OPLGO, en
2015 à Vitry.

Nous l'avons invité cette année, car fort de
son expérience dans la grande distribution, il
est en mesure d'exposer aux producteurs
que nous sommes, des méthodes qui
conduiront les OP à renforcer le maillon
production tout en répondant aux attentes
du consommateur.

Madame, Monsieur,

N° de téléphone Portable.....

Donne pouvoir de vote à.....

Pour l'Assemblée générale de l'association des producteurs Lactalis Mayenne Sarthe du 14 Juin 2017.

Présente /ne présente pas (1) sa candidature au conseil d'administration de l'APLMS

PARTICIPERA ou NE PARTICIPERA PAS (1) à l'AG de l'APLMS du 14/06/17

PARTICIPERA ou NE PARTICIPERA PAS (1) au repas (nombre.....)

Si votre cotisation OPLGO n'est pas prélevée, **joignez** vos nouveaux bulletin et mandat.

Signature

Coupon réponse à retourner avant
le 8 Juin 2017 à

APLMS

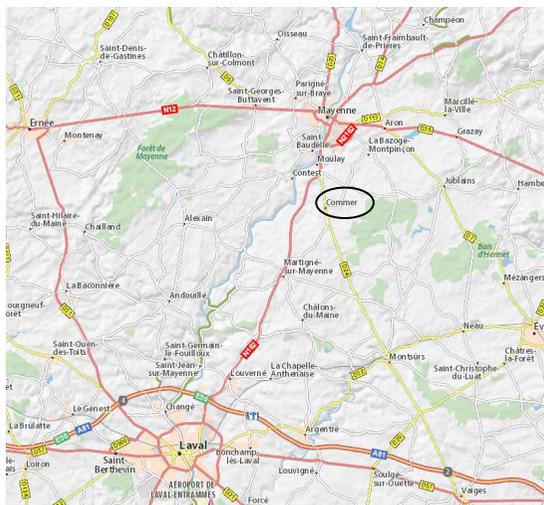
Chez Mr GESLOT XAVIER

LES GRANDES BERTINIÈRES

53 960 BONCHAMPS LES LAVAL

Ou

aplms5372@gmail.com



Votre adhésion à l'APLMS vous permet de mandater OPLGO pour négocier avec votre client, Lactalis.

- Vous avez reçu un contrat Lactalis en Avril 2017...
- Votre cotisation n'est pas prélevée sur la facture mensuelle de lait (2è page sous la cotisation CNIEL)...

...Cela veut dire que vous n'êtes pas comptés parmi les adhérents OPLGO.



Plusieurs raisons à cela, soit :

- Vous avez adhéré début 2017
- Votre dossier n'est pas complet (manque mandat de négociation ou bulletin d'adhésion ou le BA n'est pas au nom de la bonne association)
- Vous avez changé de statut juridique (EARL vers GAEC, ou création de société...) et vous n'avez pas informé OPLGO
- Vous n'êtes plus producteur de lait

Que faire ?

- Si vous avez adhéré début 2017, assurez-vous du prélèvement de la cotisation OPLGO sur la prochaine facture de lait.
- Dans les autres cas, pour régulariser votre situation et ainsi bénéficier des négociations d'OPLGO avec Lactalis notamment sur le contrat, retournez un bulletin d'adhésion APLMS ainsi qu'un mandat de négociation OPLGO.
- Si vous avez cessé la production laitière, informez OPLGO

Vous connaissez des producteurs ayant reçu un contrat Lactalis ? N'hésitez pas à leur conseiller de contacter OPLGO.

contact@oplgo.fr

06.87.24.18.24

**ASSOCIATION DES
PRODUCTEURS LACTALIS**

MAYENNE SARTHE

APLMS

ASSEMBLEES GENERALES



***« Filière laitière :
Quelle place pour les
producteurs demain ? »***

Avec Olivier Mevel

MERCREDI 14 JUIN 2017

A partir de 10 heures

Salle des Lilas,

COMMER (53)

